



Mairie d'Amilly
3 rue de la Mairie
CS 80909
45125 AMILLY CEDEX
Direction Générale

CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY DU 25 SEPTEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES ET ADOPTEES

FISCALITE LOCALE

- n°2024/51 : Maisons de santé : exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour une durée de 15 ans et au taux de 100 %
- n°2024/52 : Associations et fondations : exonération de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME

- n°2024/53 : Renouvellement du contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la Commune d'Amilly avec GRDF pour une durée de 30 ans à compter du 1^{er} novembre 2024
- n°2024/54 : Cession du terrain communal situé 431 rue des Petits Louis, d'une superficie de 556 m², au prix de 42 250 €.
- n°2024/55 : Mise en vente du bien communal privé situé 78 rue Paul Doumer à Montargis : relance de la publicité
- n°2024/56 : Classement dans le domaine public des parcelles cadastrées BM n°922 et BM n°924 Rue des Ponts dans le cadre du projet d'aménagement d'une piste cyclable
- n°2024/57 : Classement dans le domaine public des parcelles cadastrées ZH n°125 et AS n°440 Rue de la Fontaine pour l'aménagement d'un parking devant le stade municipal
- n°2024/58 : Désaffectation du Chemin rural dit Des Chandelles et ouverture de l'enquête publique préalable en vue de la future aliénation de ce chemin
- n°2024/59 : Rue de la Fontaine - Convention avec le Département pour l'enfouissement des réseaux aériens de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunications et la réalisation de travaux de génie civil communs
- n°2024/60 : Rue Creuse – Convention avec l'AME pour l'établissement d'une servitude de passage de réseaux d'eaux pluviales sur les parcelles cadastrées AY n°184, 263 et 266
- n°2024/61 : Maison de santé pluriprofessionnelle d'Amilly : demande de dérogation à l'obligation de raccordement au réseau de chaleur

CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY DU 25 SEPTEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES ET ADOPTEES

(suite)

SPORTS

n°2024/62 : Utilisation du Gymnase des Bourgoins : convention entre la Région, l'EREA Simone Veil, la Ville et l'Association des J3 Sports Amilly pour l'année 2024 / 2025

n°2024/63 : Versement d'une avance de 20.000 € sur la subvention de fonctionnement 2025 à l'Association des J3 Sports Amilly pour la section Football

RESSOURCES HUMAINES

n°2024/64 : Modification du tableau des effectifs : création et suppression de postes

n°2024/65 : Conclusion d'un protocole d'accord transactionnel avec un agent

n°2024/66 : Présentation du Plan de Formation 2024 (pour information)

Certifié affiché en Mairie et publié sur le site Internet de la Ville d'Amilly le 26 septembre 2024.

Le Maire d'Amilly



Gérard DUPATY